

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS482

présenté par
Mme Peyron, rapporteure

ARTICLE 13

À l'alinéa 16, après le mot :

« professionnels »,

insérer les mots :

« de la protection de l'enfance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision de la composition du Conseil national de protection de l'enfance